

Société des institutrices

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **65 (1936)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Après déduction de la valeur d'affranchissement des timbres, qui doit être remboursée à la poste, le bénéfice resté aux mains de *Pro Juventute* s'élève à 825,000 fr. contre 885,000 fr. en 1934.

Ont été vendus : 2,608,817 timbres de 5 centimes.
3,502,047 timbres de 10 centimes.
2,735,797 timbres de 20 centimes.
935,811 timbres de 30 centimes.

En tout, 9,782,472 timbres contre 10,013,290 l'année précédente. En outre, 224,685 (en 1934 : 261,875) séries de 5 cartes illustrées ou de félicitation ont trouvé preneur.

Rappelons que le produit net de la vente reste en entier à la disposition des districts où les organes de *Pro Juventute* l'utilisent en faveur de la jeunesse nécessiteuse. Cette année-ci, c'est l'enfance en âge de scolarité qui sera plus particulièrement prise en considération.

Au nom des enfants bénéficiaires de la sollicitude de ses 190 secrétaires de district, *Pro Juventute* adresse l'expression de sa profonde gratitude aux innombrables acheteurs de ses timbres et de ses cartes, comme aussi aux milliers d'aides bénévoles qui, d'une façon ou de l'autre, ont contribué au succès de la vente de décembre.

Autour du réverbère.

La caricature s'est déjà emparée de l'*examen du sang*, méthode d'investigation servant au dépistage des chauffards alcoolisés. C'est ainsi qu'un physiologiste américain, humoriste à ses heures, a pittoresquement expliqué les effets des différents degrés d'alcoolisation du sang, en commentant les diverses attitudes d'un homme à l'égard du... *réverbère* :

A la dose de *moins de 1 pour mille* d'alcool dans le sang, le problème du réverbère ne se pose même pas. A *1 pour mille*, le réverbère n'inspire aucune idée au buveur. A *2 pour mille*, notre héros réussit encore tout juste à le contourner. A *3 pour mille*, il s'en sert comme d'un appui sympathique. A *4 pour mille*, le réverbère exécute une sarabande endiablée autour de lui. Et à *5 pour mille*, le réverbère répand ses clartés placides sur un ivrogne ivre-mort couché à ses pieds, dans le ruisseau.

Des méthodes d'investigation un peu *plus précises* que celle du réverbère démontrent avec évidence que déjà des doses d'alcool de 1 à 2 pour mille nuisent considérablement au *jeu d'ensemble* des appareils musculaires et nerveux dont, on le sait, dépend le bon fonctionnement de l'homme-machine assis au volant. SAS.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle. A Fribourg, jeudi 23 avril, à 2 heures, au Pensionnat Sainte-Ursule.
